



Fleuves Rivières... PROPRE

Le samedi 7 mars 2020

Ensemble, protégeons nos paysages

Chasseurs et pêcheurs de Saône-et-Loire s'associent pour relayer l'opération nationale « **Fleuves et rivières propres** » qui vise à rassembler un maximum de personnes le 1^{er} samedi de mars, lors d'une matinée, pour nettoyer les berges des fleuves et rivières de France. La date n'est pas choisie au hasard ; elle correspond en effet à l'époque de l'année où la végétation est la plus basse, où la reproduction des oiseaux n'a pas commencé et où les saisons de chasse et de pêche sont fermées.

Une opération d'envergure nationale

Créée en 2010 par les chasseurs sur le fleuve Loire afin de protéger leur environnement et les espèces animales et végétales qui y vivent, en invitant le grand public à les rejoindre dans leur effort, l'opération « **J'aime la Loire Propre** » est devenue un événement d'envergure nationale avec « **Fleuves et rivières propres** » sous la houlette de la **Fondation pour la protection des habitats et de la faune sauvage**. De nombreux acteurs participent à cette action de nettoyage des berges à travers de nombreuses associations (randonneurs, pêcheurs kayakistes, mariniers, cyclistes...) ou en tant que particuliers, sans oublier les riverains et les amoureux de ces fleuves et rivières... Toutes les personnes sensibles à la nature, à l'environnement ou encore aux questions relatives à la pollution sont invitées à participer bénévolement pendant une matinée à cette expérience utile, conviviale et fondamentale pour tous les territoires traversés par ces cours d'eau.



Un développement en Saône-et-Loire

En Saône-et-Loire, « **La Gaule Digoinaise** » (Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA) de Digoin) a débuté dès 1995 le nettoyage des bords de la Loire. Tout naturellement, elle s'est associée à l'opération « **J'aime la Loire Propre** » développée par l'Association départementale des chasseurs du gibier d'eau et la Fédération des chasseurs avec les AAPPMA locales, qui est relayée pour la 10^{ème} année dans notre département. Depuis 2018, la Fédération départementale de pêche, les associations de pêcheurs amateurs aux engins et filets et de pêcheurs professionnels en eau douce ont rejoint les partenaires historiques.

L'édition 2019 a été marquée par un développement de l'opération sur d'autres cours d'eau que la Loire avec la mise en place de « **J'aime l'Arroux Propre** », « **J'aime la Saône Propre** » et « **J'aime la Seille Propre** ». Au total, pêcheurs et chasseurs de Saône-et-Loire ont pris en charge l'organisation de 9 sites

de collecte de déchets sur les 4 cours d'eau. Malgré une météo incertaine avec des pluies annoncées dans la matinée, ce sont 302 bénévoles qui étaient au rendez-vous le samedi 2 mars 2019. Ils ont arpentiné les bords du fleuve et des rivières pour ramasser 54,5 m³ de déchets.



Opération	LOCALISATION DES SITES DE COLLECTE	2019	
		Bénévoles	Déchets (m ³)
J'aime l'Arroux Propre	AUTUN	13	1,5
	GUEUGNON	17	2
J'aime la Loire Propre	ARTAIX	53	10
	BOURBON-LANCY	13	4
	DIGOIN	65	8
J'aime la Saône Propre	VINDECY	21	2
	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	32	6
J'aime la Seille Propre	LOUHANS	56	13
	LA TRUCHERE	32	8
TOTAL		302	54,5

Pour cette édition 2020, pêcheurs et chasseurs de Saône-et-Loire vont relayer l'opération sur **l'Arroux, la Loire, la Saône et la Seille** sur **10 sites de collecte** qui se verront débarrassés de leurs déchets. Deux nouvelles communes vont mettre l'opération en place en 2020, Toulon sur Arroux et Gergy. Pour les autres sites, il s'agit de ceux de 2019 à l'exception du site d'Autun non reconduit cette année à cause de travaux réalisés au niveau de l'Arroux. La collecte concerne les communes de rendez-vous ci-dessous mais également, dans de nombreux cas, les communes environnantes.



L'Etablissement public territorial du bassin (EPTB) Saône et Doubs s'associe aux chasseurs et pêcheurs sur son territoire d'intervention avec une participation sur les sites de la Saône et de la Seille.

Cette opération s'adresse à tous (adultes et enfants), chasseurs, pêcheurs, randonneurs, cyclistes, riverains... Les bénévoles sont attendus nombreux sur les bords de ces cours d'eau pour le ramassage des déchets. Pas d'inscription préalable pour participer, il suffit de se rendre le 7 mars à 8 h 30 sur un des points de collecte. Le responsable du point de collecte accueille les participants et remet à chacun des gants, un gilet fluorescent à l'effigie de l'opération et des sacs. Le retour est prévu à 11 h 30. Un verre de l'amitié sera offert à chaque point de collecte en fin de matinée.

Une information a été transmise aux mairies concernées par les points de collectes des déchets et elles ont été sollicitées notamment pour la mise à disposition de camions benne. La communication est déterminante pour l'organisation de ce type d'opération. Une affiche créée au niveau national a été adaptée à notre département pour l'affichage dans les villes concernées (office de tourisme, mairies, commerces, etc.). Les banderoles fournies par la Fondation pour la protection des habitats et de la faune sauvage seront disposées à des endroits stratégiques après accord des municipalités, afin de sensibiliser la population.

La presse locale et départementale est sollicitée ; elle permet de couvrir la manifestation localement mais également de relayer l'opération d'envergure nationale. Nous avons pu compter, les éditions précédentes, sur une bonne couverture de l'événement.

Les sites 2020 en Saône-et-Loire (rendez-vous fixé à 8 h 30)

	<p>Gueugnon, Place de l'Eglise, organisé par Monsieur Christian LARGE (Fédération de Pêche) Toulon sur Arroux, Moulin des Roches, organisé par Monsieur Bernard SOTTY (AAPPMA)</p>
	<p>Artaix, au port (rive gauche), organisé par Monsieur Jean-Yves JULIEN (ADCGE) Bourbon Lancy, à la base nautique (salle des associations), organisé par Monsieur Christian LAPETITE (AAPPMA) Digoin, place de la Grève (en face le Dock 713), organisé par Monsieur Christian SOUILLAT (ADCGE) Vindecy, au pont de Bonnant (chemin des Bordes), organisé par Monsieur Hubert JACOB (ADCGE).</p>
	<p>La Chapelle de Guinchay, au Complexe sportif, organisé par Madame Isabelle LAPIERRE (Association communale de chasse) et Monsieur Armand CANARD (AAPPMA) Gergy, parking du restaurant « Guinguette l'eau à la bouche » (rue du Bac), organisé par Monsieur Marc DURANDIN (Fédération de Pêche)</p>
	<p>Louhans, au Port (Bâtiment Ecole de pêche), organisé par Monsieur Joël CHATOT (Fédération de Pêche) La Truchère, au parking de la Base nautique (Promenade du Barrage), organisé par Monsieur Jean-Paul VOISIN (Fédération des chasseurs)</p>

Partenaires et Contacts

Organisateur de « Fleuves et rivières propres » : la Fondation pour la protection des habitats et de la faune sauvage

Contact : Monsieur Michel DELEDEUILLE (Tél. 07.88.22.57.80 – mail : m.deledeuille@fondationfaunesauvage.com) – www.fondationfaunesauvage.com
www.fleuves-rivieres-propres.fr

Partenaire national :



FONDATION
POUR LA
PROTECTION
DES HABITATS
DE LA FAUNE
SAUVAGE



En Saône-et-Loire



Les pêcheurs : la Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, l'Association départementale agréée des pêcheurs amateurs aux engins et filets de Saône-et-Loire, l'Association agréée des pêcheurs professionnels en eau douce de la Saône, du Doubs et du Haut-Rhône ainsi que les Associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA) locales

Les chasseurs : la Fédération départementale des chasseurs de la Saône-et-Loire (FDC 71), l'Association départementale des chasseurs de gibier d'eau (ADCGE 71) et les chasseurs locaux



En association avec l'EPTB Saône et Doubs pour les 4 points de collecte situés sur son territoire d'intervention (Saône et Seille)

Contacts (FDC 71) : Peggy GAULTIER (Tél. 03.85.27.92.75 - 06.81.87.98.29 - Mail : pgaultier@chasseurdefrance.com) ou Anthony MORLET (Tél. 06.88.45.60.48 – Mail : amorlet@chasseurdefrance.com)
Retrouvez les informations sur : <https://www.chasse-nature-71.fr/events/fleuves-et-rivieres-propres-4/>